

Descriptif de formation

Mardi, 9 septembre - 9h00 à 17h00

Mesures pour une fidélisation collective efficace des membres

Thème

Le travail syndical exige toujours un travail d'équipe. En tant que responsable syndical, vous êtes en relation avec différents groupes de membres et de non-membres. Vous travaillez en étroite collaboration avec les comités de section et de branche, les délégué·e·s du personnel, les comités de campagne et d'autres groupes d'intérêt. Votre rôle consiste à attirer les bonnes personnes clés pour le travail syndical collectif, à soutenir, conseiller, organiser et activer les groupes de manière optimale. La réalisation d'objectifs communs vous aidera à fidéliser les membres du syndicat et à impliquer leurs collègues de travail par le biais des personnes clés.

Contenu

- Gérer la composition des groupes
- trouver les bonnes personnes pour les groupes syndicaux
- définir des objectifs motivants et réalisables
- engager les membres des groupes en fonction de leurs forces
- faire prendre des responsabilités aux groupes
- rendre attrayant l'engagement dans les groupes

Objectifs

Les participants ...

- élaborent des critères pour l'identification des personnes clés et pour la sélection des membres du groupe
- définissent des objectifs intelligents pour les groupes syndicaux
- expliquent les bases des processus de dynamique de groupe
- réfléchissent à leur rôle par rapport au groupe
- dirigent des réunions de manière structurée et efficace

Animation

Sébastien Bourquin, formateur d'adultes, expert en matière de formation, de syndicalisme et de marketing

Public cible, nombre de participant·e·s

Responsables syndicaux

Limité à 12 personnes

Lieu

Syna, Route du Petit-Moncor 1A, 1752 Villars-sur-Glâne

formation-ARC.Suisse

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **jeudi 7 août 2025** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 440.- (documentation de cours et repas inclus)